

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique**  
Comité des transports**Septième session**

Bangkok et en ligne, 23-25 novembre 2022

Point 2 de l'ordre du jour provisoire\*

**Examen de la mise en œuvre du Programme d'action régional pour le développement du transport durable en Asie et dans le Pacifique (2022-2026)****Examen de la mise en œuvre du Programme d'action régional pour le développement du transport durable en Asie et dans le Pacifique (2022-2026)****Note du secrétariat***Résumé*

Lors de la quatrième Conférence ministérielle sur les transports qui s'est tenue à Bangkok et en ligne du 14 au 17 décembre 2021, les participant(e)s ont adopté la Déclaration ministérielle sur le développement du transport durable en Asie et dans le Pacifique et le Programme d'action régional pour le développement du transport durable en Asie et dans le Pacifique (2022-2026). Le Programme d'action régional comporte sept domaines thématiques : a) connectivité des transports terrestres et logistique dans la région ; b) connectivité des transports interrégionaux et maritimes ; c) transition numérique des transports ; d) mobilité et logistique à faible émission de carbone ; e) transport urbain ; f) sécurité routière ; g) transports et mobilité inclusifs. Il a également trois objectifs primordiaux : a) un réseau de transport, un maillage logistique et une mobilité efficaces et résilients pour la croissance économique ; b) des systèmes et services de transport écologiquement viables ; c) des transports et une mobilité sûrs et inclusifs.

À sa soixante-dix-huitième session, tenue du 23 au 27 mai 2022, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a adopté la résolution 78/3 relative à la mise en œuvre de la Déclaration ministérielle sur le développement du transport durable en Asie et dans le Pacifique, dans laquelle elle a approuvé la Déclaration ministérielle et le Programme d'action régional et prié la Secrétaire exécutive d'accorder la priorité à la mise en œuvre de la Déclaration ministérielle.

Dans la Déclaration ministérielle, la Secrétaire exécutive est priée d'évaluer périodiquement les progrès accomplis aux niveaux national et sous-régional en ce qui concerne le Programme d'action régional, d'analyser les résultats dans le cadre des activités du Comité des transports de la Commission et de définir des politiques et des recommandations pertinentes concernant la promotion et l'accélération de la mise en œuvre.

\* ESCAP/CTR/2022/L.1.

Le présent document dresse les grandes lignes des activités réalisées dans les sept domaines thématiques et des résultats obtenus au titre des trois objectifs primordiaux du Programme d'action régional. Il conviendra de le lire en parallèle du document d'information ESCAP/CTR/2022/INF/1 qui comprend une liste complète des activités qui sont en cours ou prévues dans le cadre du Programme d'action régional.

Le Comité souhaitera peut-être formuler des observations sur l'état d'avancement du Programme d'action régional et donner des orientations pour la dernière année de sa mise en œuvre.

## I. Introduction

1. Le Programme d'action régional pour le développement du transport durable en Asie et dans le Pacifique (2022-2026) a été adopté à la quatrième Conférence ministérielle sur les transports, tenue à Bangkok et en ligne en décembre 2021. Le Programme d'action régional établit des liens concrets directs ou indirects avec les objectifs de développement durable et leurs cibles, notamment l'objectif 1 (Pas de pauvreté), l'objectif 2 (Faim zéro), l'objectif 3 (Bonne santé et bien-être), l'objectif 5 (Égalité entre les sexes), l'objectif 7 (Énergie propre et d'un coût abordable), l'objectif 8 (Travail décent et croissance économique), l'objectif 9 (Industrie, innovation et infrastructures), l'objectif 10 (Inégalités réduites), l'objectif 11 (Villes et communautés durables), l'objectif 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) et l'objectif 15 (Vie terrestre). Il souligne que le transport n'est pas seulement un moyen de réaliser les objectifs, mais qu'il est à bien des égards une condition préalable à leur réalisation. Il vise spécifiquement à faire progresser trois objectifs primordiaux : a) un réseau de transport, un maillage logistique et une mobilité efficaces et résilients pour la croissance économique ; b) des systèmes et services de transport écologiquement viables ; c) des transports et une mobilité sûrs et inclusifs.

2. Le Programme d'action régional oriente les travaux du secrétariat dans sept domaines thématiques : a) connectivité des transports terrestres et logistique dans la région ; b) connectivité des transports interrégionaux et maritimes ; c) transition numérique des transports ; d) mobilité et logistique à faible émission de carbone ; e) transport urbain ; f) sécurité routière ; g) transports et mobilité inclusifs.

3. À sa soixante-dix-huitième session, tenue du 23 au 27 mai 2022, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) a adopté la résolution 78/3 relative à la mise en œuvre de la Déclaration ministérielle sur le développement du transport durable en Asie et dans le Pacifique, dans laquelle elle a approuvé la Déclaration ministérielle et le Programme d'action régional et prié la Secrétaire exécutive d'accorder la priorité à la mise en œuvre de la Déclaration ministérielle.

4. Dans la Déclaration ministérielle, la Secrétaire exécutive est priée d'évaluer périodiquement les progrès accomplis aux niveaux national et sous-régional en ce qui concerne le Programme d'action régional, d'analyser les résultats dans le cadre des activités du Comité des transports de la Commission et de définir des politiques et des recommandations pertinentes concernant la promotion et l'accélération de la mise en œuvre.

5. Depuis l'adoption du Programme d'action régional, le secrétariat a œuvré à son application en étroite collaboration avec les membres et les membres associés de la CESAP, ainsi qu'avec les partenaires de développement, afin de tracer la voie vers la réalisation du développement du

transport durable en Asie et dans le Pacifique et la réalisation des objectifs et cibles en matière de développement durable liés aux transports.

6. La section II du présent document présente des informations récentes sur les progrès réalisés et les activités prévues dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'action régional en 2022. Les activités menées au cours de cette période ont été financées par différentes sources, notamment des ressources versées à titre volontaire par les Gouvernements de la Chine, de la Fédération de Russie et de la République de Corée, ainsi que par le Fonds des Nations Unies pour la sécurité routière. Le présent document est à lire en parallèle avec le document d'information ESCAP/CTR/2022/INF/1, dans lequel figure une liste complète des activités menées au cours de la période susvisée.

## **II. Progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action régional**

### **A. Connectivité des transports terrestres et logistique dans la région**

7. Ce domaine thématique englobe à la fois les infrastructures et la connectivité opérationnelle des transports le long du réseau régional de transport terrestre et certains aspects de la connectivité rurale. Les activités menées au titre de ce domaine thématique contribuent directement aux trois objectifs primordiaux du Programme d'action régional.

8. Au cours de la période considérée, plusieurs amendements ont été apportés aux accords relatifs au Réseau routier asiatique et au Réseau ferroviaire transasiatique et sont entrés en vigueur :

a) À sa septième réunion, tenue à Bangkok et en ligne les 20 et 21 mai 2021, le Groupe de travail sur le Réseau ferroviaire transasiatique a adopté les modifications de l'annexe I de l'Accord intergouvernemental sur le Réseau ferroviaire transasiatique proposées par les Gouvernements du Myanmar, du Tadjikistan et de la Türkiye afin de mettre à jour leurs lignes ferroviaires existantes. Ces modifications sont entrées en vigueur le 29 avril 2022<sup>1</sup> ;

b) À sa neuvième réunion, tenue à Bangkok et en ligne les 16 et 17 juin 2022, le Groupe de travail sur le Réseau routier asiatique a adopté les modifications de l'annexe I de l'Accord intergouvernemental sur le Réseau routier asiatique proposées par le Gouvernement du Cambodge afin de mettre à jour la route AH21 et par le Gouvernement du Pakistan afin de mettre à jour la route AH52. Ces modifications sont entrées en vigueur le 29 avril 2022<sup>2</sup> ;

c) En 2022, le secrétariat a mis au point des versions consolidées des Accords intergouvernementaux sur le Réseau routier asiatique, le Réseau ferroviaire transasiatique et les ports secs contenant les modifications adoptées par les Groupes de travail concernés en 2021. Les versions consolidées sont disponibles sur le site Web de la CESAP.

9. Le secrétariat a continué de mettre au point des supports de connaissances et des mécanismes d'intervention et d'organiser des réunions de groupes d'experts sur les pratiques les plus favorables et les approches régionales visant à améliorer la connectivité opérationnelle, y compris pendant

---

<sup>1</sup> Voir <https://treaties.un.org/doc/Publication/CN/2022/CN.47.2022-Eng.pdf>.

<sup>2</sup> Voir <https://treaties.un.org/doc/Publication/CN/2022/CN.48.2022-Eng.pdf>.

les événements perturbateurs, le long du réseau régional de transport terrestre. Ces activités comprennent ce qui suit :

a) Le secrétariat a préparé un rapport sur le renforcement des capacités en matière d'établissement de la connectivité de transport durable le long du couloir économique Chine-Asie centrale-Asie occidentale<sup>3</sup>, accompagné d'un guide technique sur les accords relatifs au réseau routier et au transport ferroviaire internationaux le long de ce couloir<sup>4</sup> ;

b) Le secrétariat a révisé l'Accord sous-régional type relatif à la facilitation des transports<sup>5</sup>, qui a pour objectif de servir de cadre commun aux dispositions sous-régionales de facilitation du transport transfrontière et de transit. Dans cette révision, une description supplémentaire des clauses de force majeure a été intégrée dans la section V (C) et une proposition plus détaillée d'annexe type sur la force majeure a été incluse afin d'aider à améliorer les dispositions institutionnelles des activités de transport transfrontière et de transit en réponse aux crises, comme celle de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) ;

c) Le secrétariat a mis au point un rapport analytique sur les principaux effets juridiques de la COVID-19 sur les contrats commerciaux dans la région de la CESAP et au-delà dans lequel il recense les problèmes cruciaux, y compris la possibilité d'appliquer les clauses de force majeure, et formule plusieurs recommandations pragmatiques sur les politiques contractuelles ;

d) À la soixante-dix-huitième session de la Commission, le secrétariat a organisé une manifestation parallèle sur la transformation des accords relatifs au commerce et au transport dans la région Asie-Pacifique et d'autres initiatives en vue d'assurer la pérennité de la connectivité de la chaîne d'approvisionnement en Asie et dans le Pacifique. Le secrétariat est en train de préparer un débat d'orientation de haut niveau sur la connectivité ininterrompue et durable devant se tenir lors de la troisième Conférence ministérielle sur la coopération et l'intégration économiques régionales en Asie et dans le Pacifique du 28 au 30 septembre 2022 ;

e) Le secrétariat est en train de mettre en place une plateforme interactive sur le réseau de transport dans la région Asie-Pacifique visant à présenter l'étendue actuelle du réseau et certaines de ses caractéristiques opérationnelles et qui pourra aboutir à des visualisations d'un ensemble important de données relatives au transport à long terme. Les pays peuvent consulter la première version du réseau de transport Asie-Pacifique pour essayer l'interface et vérifier l'état actuel de leurs tronçons faisant partie du Réseau routier asiatique, du Réseau ferroviaire transasiatique, du réseau de ports secs et du réseau maritime.

10. Pour contribuer à renforcer les capacités des parties prenantes concernées à soutenir le développement de couloirs de transport terrestre et multimodal et les opérations de transport multimodal, les activités ci-après ont été menées à bien :

---

<sup>3</sup> CESAP, *Strengthening Capacity for Operationalizing Sustainable Transport Connectivity along the China-Central Asia-West Asia Economic Corridor to Achieve the 2030 Agenda* (Bangkok, 2022).

<sup>4</sup> CESAP, « Database of agreements on international road transport and international railway transport in China-Central Asia-West Asia Economic Corridor », guide technique (Bangkok, 2022).

<sup>5</sup> CESAP, « Model subregional Agreement on Transport Facilitation », révision de 2022 (Bangkok, 2022).

a) Le secrétariat a élaboré et mis au point les lignes directrices d'harmonisation des législations nationales relatives au transport multimodal en Asie et dans le Pacifique dans le cadre du projet de développement des capacités en matière d'amélioration de l'intégration et de la viabilité des réseaux de transport en Asie et dans le Pacifique grâce au renforcement des cadres juridiques réglementant les opérations de transport multimodal. De plus, deux réunions d'experts sur les cadres juridiques réglementant les opérations de transport multimodal en Asie et dans le Pacifique ont été organisées en mars et en juin 2022 afin d'examiner, d'affiner et de mettre au point les lignes directrices mentionnées ci-dessus ;

b) Le secrétariat a organisé un séminaire de formation sur les ports secs à l'intention des États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) en mars 2022, et l'ASEAN, la CESAP et le programme de soutien à l'intégration régionale ASEAN de l'Union européenne ont coorganisé un webinaire sur l'harmonisation des formalités douanières dans le cadre du transport ferroviaire international entre les États membres de l'ASEAN en février 2022 ;

c) Le secrétariat s'est associé à l'Union internationale des chemins de fer pour préparer une formation sur l'accélération de la transformation numérique du rail dans la région et le secrétariat prévoit d'organiser trois ateliers de renforcement des capacités sur la transition numérique du rail au cours de l'année 2022 ;

d) Le secrétariat a publié un document de travail sur l'intégration des voies de navigation intérieures dans le réseau logistique national, centré sur l'expérience du Bangladesh, qui couvre tous les aspects pertinents de la logistique, y compris tous les modes concernés dans le secteur, afin de cerner le potentiel et les limites du transport par voie navigable en comparaison d'autres modes de transport et d'analyser comment ces modes peuvent être complémentaires<sup>6</sup>.

11. Pour assurer la fourniture de services consultatifs réguliers et de programmes de renforcement des capacités afin de faciliter l'accès des pays en développement sans littoral aux chaînes d'approvisionnement régionales, les activités ci-après ont été menées à bien :

a) Le secrétariat a publié une étude intitulée *Kazakhstan and Kyrgyzstan: Transport Connectivity, Impact of the COVID-19 Pandemic and Euro-Asian Linkages*<sup>7</sup>, ainsi que le document intitulé *ITF North and Central Asia Transport Outlook*, mis au point en coopération avec le Forum international des transports en 2022<sup>8</sup> ;

b) Le secrétariat a continué de soutenir le Groupe de travail sur le transport durable, les opérations de transit et l'interconnexion des réseaux de transport dans le cadre du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale, notamment en planifiant la prochaine réunion du Groupe de travail, qui se tiendra à Tachkent les 26 et 27 octobre 2022.

12. Afin d'offrir de nouveaux supports de connaissances et mécanismes d'intervention favorisant une meilleure prise en compte de l'effet des réseaux et couloirs de transport régionaux sur le développement local, le secrétariat a

<sup>6</sup> CESAP, « Mainstreaming inland waterways into national logistics network: national experience of Bangladesh » (Bangkok, 2021).

<sup>7</sup> CESAP, *Kazakhstan and Kyrgyzstan: Transport Connectivity, Impact of the COVID-19 Pandemic and Euro-Asian Linkages* (Bangkok, 2022).

<sup>8</sup> Forum international des transports (FIT), *ITF North and Central Asia Transport Outlook* (Paris, 2022).

élaboré un outil de modélisation technique permettant d'aider les États membres à mieux planifier les routes et les couloirs de transport et de rendre la coordination et la gestion plus fluides. L'outil de modélisation peut être transposé en supports de formation afin de développer les capacités des pays en matière de planification optimale des couloirs de transport, renforçant ainsi les avantages locaux de ces derniers.

13. Enfin, pour contribuer au développement des capacités et à l'inclusion sociale du secteur de la logistique, le secrétariat a publié un manuel sur les aspects opérationnels du transport multimodal<sup>9</sup> et un document de travail intitulé *Mind the Gender Gap in Workforce, Including Transport and Logistics: The perspective from Sri Lanka and beyond*<sup>10</sup>. Le secrétariat a également organisé un atelier à destination des formateurs à Manille le 7 juillet 2002 et une concertation régionale sur la transformation du secteur de la logistique à New Delhi le 15 juillet 2022.

14. Les activités énumérées ci-dessus contribuent aux indicateurs de succès spécifiques en développant et en améliorant encore la connectivité globale des transports terrestres régionaux et l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement, en renforçant la viabilité et la résilience des systèmes de transport terrestre et des chaînes d'approvisionnement face aux chocs, crises et perturbations externes et en améliorant la connectivité et l'accès aux marchés pour les pays en situation particulière (pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement) en vue d'un développement équitable ne laissant personne de côté. Les activités futures continueront d'être guidées par les indicateurs de succès.

## **B. Connectivité des transports interrégionaux et maritimes**

15. Ce domaine thématique est axé sur les mécanismes clefs permettant de relier la région aux chaînes d'approvisionnement mondiales grâce aux couloirs terrestres et maritimes, à la coopération régionale et multipartite, à l'analyse de données pertinentes et aux outils d'assistance normative et technique. Les activités menées au titre de ce domaine thématique contribuent directement aux objectifs primordiaux du Programme d'action régional.

16. Pour réaliser les progrès nécessaires dans le cadre de ce domaine thématique, le secrétariat facilitera l'échange systématique et régulier des meilleures pratiques et expériences sur les questions et les priorités de la connectivité maritime durable en Asie et dans le Pacifique et organisera un forum interrégional multipartite pour la connectivité de transport durable entre l'Europe et l'Asie.

17. Au cours de la période considérée, dans le respect des restrictions des déplacements en vigueur, des dialogues sur le transport terrestre interrégional et la connectivité maritime ont été organisés dans le cadre du Forum régional Asie-Pacifique sur la connexion aux chaînes d'approvisionnement mondiales par les couloirs terrestres et les voies maritimes interrégionaux (22 et 23 juin 2022). Des initiatives et des bonnes pratiques efficaces, plus résilientes et durables sur le plan environnemental ont été mises en avant lors des deux segments thématiques du Forum. Les conclusions finales du Forum seront soumises à la septième session du Comité des transports (23-25 novembre 2022). On y trouve notamment plusieurs sujets à suivre, comme la proposition

<sup>9</sup> CESAP, *Operational Aspects of Multimodal Transport* (Bangkok, 2022).

<sup>10</sup> CESAP, *Mind the Gender Gap in Workforce, including Transport and Logistics: The Perspective from Sri Lanka and Beyond* (Bangkok, 2022).

de mettre au point une approche régionale des couloirs de navigation verts et de faciliter la mise en œuvre d'initiatives sur le développement de couloirs de transport terrestre et multimodal en Asie et dans le Pacifique, y compris l'exploration de nouvelles routes et de nouveaux couloirs de transport interrégionaux.

18. Pour renforcer davantage la coopération régionale, mettre en avant les principaux partenariats et faire part des priorités régionales actuelles dans le secteur maritime, le secrétariat prévoit d'organiser un forum des solutions thématiques sur la coopération Sud-Sud et triangulaire dans le cadre du transport maritime durable et du relèvement écologique lors de l'Exposition mondiale sur le développement Sud-Sud du 12 au 14 septembre 2022.

19. Le secrétariat a élaboré plusieurs supports de connaissances et mécanismes d'intervention proposant des bonnes pratiques opérationnelles portuaires et de transport maritime durables, résilientes et écologiques en Asie et dans le Pacifique, notamment un rapport sur l'état des ports et de la connectivité maritime durables et résilients dans le Pacifique<sup>11</sup>, un rapport sur la facilitation de l'aménagement durable et résilient des ports dans le Pacifique<sup>12</sup> et un rapport sur le soutien au passage à l'amélioration de la durabilité de certains ports en Asie<sup>13</sup>.

20. Le secrétariat exécute plusieurs nouveaux projets et fournit des services consultatifs et programmes de renforcement des capacités pour faciliter l'accès des petits États insulaires en développement aux chaînes d'approvisionnement mondiales et régionales. Ces activités devraient avoir les résultats suivants :

a) L'amélioration de la prise de décisions dans les stratégies nationales d'aménagement des ports et de connectivité maritime durables et résilients dans le Pacifique ;

b) L'amélioration de la qualité des politiques nationales sur la connectivité maritime et portuaire durable dans les États membres de l'ASEAN et les États membres de la CESAP et de la sous-région du Pacifique, ainsi que de la coopération transfrontière connexe, contribuant ainsi à une meilleure résilience de la position de la région Asie-Pacifique dans les chaînes d'approvisionnement mondiales en réponse à la COVID-19.

21. Enfin, le secrétariat a mobilisé des fonds et renforcé les partenariats avec les acteurs mondiaux et régionaux concernés afin d'entamer l'élaboration de supports de connaissances et de recommandations stratégiques concernant l'amélioration de la sécurité des opérations portuaires et maritimes et de formuler des recommandations sur le stockage des marchandises dangereuses dans les zones portuaires, conformément au Programme d'action régional.

22. Les activités énumérées ci-dessus ont contribué aux indicateurs de succès de ce domaine thématique du Programme d'action régional en soutenant le passage à un développement portuaire durable et résilient, en contribuant à des pratiques durables en matière de transport maritime et d'opérations portuaires, notamment en réduisant les émissions et les polluants provenant du transport maritime et des opérations portuaires et en développant des

<sup>11</sup> CESAP, *Status Report on Sustainable and Resilient Ports and Maritime Connectivity in the Pacific Region* (Bangkok, 2022).

<sup>12</sup> CESAP, *Facilitating Sustainable and Resilient Port Development in the Pacific* (Bangkok, 2022).

<sup>13</sup> CESAP, *Supporting a Shift to Greater Sustainability in Selected Ports of Asia* (Bangkok, 2022).

infrastructures portuaires vertes, et en faisant face aux difficultés de connectivité rencontrées par les petits États insulaires en développement.

### **C. Transition numérique des transports**

23. Ce domaine thématique est axé sur la transformation numérique des transports en Asie et dans le Pacifique. Les activités prévues et mises en œuvre visent à exploiter les technologies numériques afin d'améliorer l'efficacité, la résilience et la viabilité sociale et environnementale des transports, de mieux faire connaître les technologies numériques et l'utilisation des mégadonnées pour améliorer le trafic et d'autres problèmes de transport urbain, d'interconnecter les systèmes maritimes et portuaires et d'évoluer vers des réseaux de transport régionaux dotés de systèmes de transport intelligents. La coopération régionale et multipartite, l'analyse de données pertinentes et l'assistance technique seront des outils essentiels pour soutenir les activités concernées.

24. Le secrétariat a terminé avec succès diverses activités et lancé de nouveaux projets à l'appui du présent domaine thématique. Suite à une série de consultations avec des pays et des parties prenantes, une réunion de groupe d'experts ciblée sur l'Asie centrale et l'Asie du Nord et l'Asie de l'Est et du Nord-Est s'est tenue en 2021 et une deuxième réunion du groupe d'experts aura lieu au quatrième trimestre de 2022. Les réunions ont pour objectif de mettre en commun les connaissances en matière d'analyse des politiques et de plans d'action dans le cadre de la feuille de route régionale pour des systèmes de transport intelligents en Asie et dans le Pacifique.

25. Les lignes directrices sur les principes techniques de la mobilité intelligente en Asie du Sud-Est, comportant des études de cas et des recommandations, ont été mises au point et sont désormais accessibles à tous afin d'améliorer les connaissances, la sensibilisation et les capacités des décideurs dans le domaine de la mobilité intelligente. Un projet de suivi sur la promotion de l'utilisation des mégadonnées sur le transport issues des systèmes de transport intelligent dans la région Asie-Pacifique aux fins de la concrétisation du transport durable est en train d'être exécuté sur la base des recommandations issues des lignes directrices. Ce nouveau projet vise à accroître la sensibilisation, les connaissances et la capacité des planificateurs et des décideurs en matière de transport afin de leur permettre d'évaluer et de formuler des politiques et des stratégies en utilisant les mégadonnées issues des systèmes de transport intelligent.

26. Le secrétariat a lancé un nouveau projet visant à renforcer les capacités d'intégration des applications des technologies numériques dans les systèmes de transport public. Un des éléments du projet consiste à élaborer des orientations méthodologiques sur l'intégration des technologies numériques dans les systèmes de transport public. Le secrétariat prépare une réunion de groupe d'experts et proposera des formations et des services consultatifs à certaines villes sélectionnées.

27. Pour accroître la compréhension commune et la sensibilisation des pays membres, le secrétariat a publié un rapport sur la facilitation de la mise en service de véhicules hautement ou entièrement automatisés le long du Réseau routier asiatique contenant des recommandations sur la facilitation de la mise

en place de ces technologies grâce à des approches harmonisées et une coopération régionale<sup>14</sup>.

28. Le Bureau sous-régional pour l'Asie du Nord et l'Asie centrale et la Division des transports de la CESAP ont entamé la mise en œuvre conjointe d'un projet sur les nouvelles technologies et la transformation numérique pour des opérations ferroviaires plus résilientes et concurrentielles centré sur l'Asie du Nord et l'Asie centrale. Dans le cadre du projet, le secrétariat a recensé les politiques, les lacunes et les bonnes pratiques du passage au numérique des chemins de fer et du transport multimodal en Asie du Nord et en Asie centrale, première étape de la formulation de recommandations relatives à la transformation numérique du transport dans les pays cibles.

29. De même, le Bureau sous-régional pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est, en coopération avec la Division du commerce, de l'investissement et de l'innovation et la Division des transports de la CESAP, a commencé à exécuter un projet de promotion de l'échange électronique transfrontière d'informations en faveur d'un transport et d'un transit ferroviaires efficaces en Asie de l'Est et du Nord-Est afin d'encourager le partage électronique d'informations entre systèmes ferroviaires permettant d'améliorer l'efficacité des formalités transfrontières.

30. Les activités menées dans le cadre de ce domaine thématique sur la transition numérique des transports contribuent aux trois objectifs primordiaux du Programme d'action régional. Les réalisations dans le présent domaine thématique comprennent le renforcement des capacités des États membres via des réunions et des ateliers, l'élaboration de la feuille de route régionale pour des systèmes de transport intelligents, la mise en place d'activités de sensibilisation grâce à des formations et des services consultatifs, l'échange des meilleures pratiques et la publication de supports de connaissances et de rapports d'étude.

## **D. Mobilité et logistique à faible émission de carbone**

31. Ce domaine thématique est axé sur la promotion de la mobilité à faible émission de carbone, des technologies énergétiques et de la logistique propres. Les activités prévues et menées à bien en 2022 visent à renforcer la capacité des parties prenantes à mettre en place des politiques visant à réduire les émissions de carbone issues des opérations de transport, à accélérer la transition vers des transports à faible émission de carbone et la mobilité électrique, à améliorer l'efficacité énergétique du transport de marchandises et à établir des mécanismes de coopération régionaux multipartites aidant les pays à respecter leurs engagements nationaux, régionaux et environnementaux.

32. Dans le cadre d'un projet en cours d'exécution dans plusieurs pays, le secrétariat a étendu son appui au lancement de politiques visant à accélérer la transition vers la mobilité électrique dans les transports publics. Quatre ateliers nationaux de renforcement des capacités sur la mobilité électrique ont été organisés en Géorgie, au Népal, en République démocratique populaire lao et en Thaïlande en 2022. Des études de cas sur la mobilité électrique et un ensemble d'orientations régionales sur la mobilité électrique dans les transports publics sont en cours d'élaboration. Les participant(e)s à la réunion régionale sur une transition équitable vers la mobilité à faible émission de

<sup>14</sup> CESAP, *Facilitating the Deployment of Highly and Fully Automated Vehicles in Road Traffic along the Asian Highway Network* (Bangkok, 2022).

carbone en Asie et dans le Pacifique<sup>15</sup>, tenue à Bangkok les 10 et 11 août 2022, ont soutenu le concept d'une initiative Asie-Pacifique sur la mobilité électrique centrée sur les transports publics.

33. Un concept de mécanisme de coopération régionale sur le transport à faible émission de carbone a été mis au point dans le but d'améliorer les consultations entre les États membres, d'intensifier la collaboration régionale grâce au partage d'expériences, d'informations, de bonnes pratiques et de connaissances, de déterminer les intérêts communs et les priorités stratégiques pour respecter les engagements mondiaux en matière de décarbonisation et de renforcer les liens avec les contributions déterminées au niveau national. Les participant(e)s à la réunion régionale sur une transition équitable vers la mobilité à faible émission de carbone ont soutenu le concept de mécanisme proposé. Des consultations sous-régionales avec les États membres seront tenues dans le courant du deuxième semestre de 2022 afin d'affiner le mécanisme. On trouvera plus de détails sur le mécanisme de coopération régionale sur le transport à faible émission de carbone dans la note du secrétariat sur les systèmes et services de transport écologiquement viables (ESCAP/CTR/2022/4).

34. Afin d'accélérer l'amélioration de l'efficacité du fret en Asie et dans le Pacifique, comme prévu dans le Programme d'action régional, un nouveau projet d'amélioration du rendement énergétique du transport de marchandises en Asie et dans le Pacifique a été lancé en 2022. Les produits du projet permettront d'orienter les mesures relatives au transfert modal, d'améliorer l'efficacité des véhicules et d'exploiter les technologies de pointe à rendement énergétique élevé et les carburants de remplacement durables dans le transport.

35. En coopération avec le Forum international des transports, le secrétariat a publié des rapports sur les perspectives du transport en Asie du Sud et du Sud-Ouest, en Asie du Sud-Est et en Asie du Nord et en Asie centrale. Ces rapports examinent la demande future de transport de passagers et de marchandises dans ces sous-régions, les scénarios d'émissions jusqu'à 2050 et les possibilités de décarbonisation<sup>16</sup>.

36. Le secrétariat a lancé un projet de renforcement des capacités sur l'appui aux politiques relatives aux infrastructures écologiques et résilientes le long du Réseau routier asiatique dans le but de développer la capacité des décideurs à concevoir, mettre à niveau et construire des infrastructures écologiques et résilientes le long du Réseau.

37. Les activités menées au titre de ce domaine thématique sur la mobilité et la logistique à faible émission de carbone contribuent aux objectifs primordiaux du Programme d'action régional visant à progresser vers un réseau de transport, un maillage logistique et une mobilité efficaces et résilients pour la croissance économique et des systèmes et services de transport écologiquement viables. Les réalisations au titre de ces deux objectifs primordiaux comprennent le soutien au renforcement des capacités accordé aux pays pour accélérer la transition vers la mobilité électrique dans les transports publics, l'initiative Asie-Pacifique sur la mobilité électrique, des études de cas et des lignes directrices régionales sur la mobilité électrique dans les transports publics et le mécanisme de coopération régionale sur les

---

<sup>15</sup> Voir <http://www.unescap.org/events/2022/regional-meeting-just-transition-low-carbon-mobility-asia-and-pacific>.

<sup>16</sup> Forum international des transports (FIT), *ITF South and Southwest Asia Transport Outlook* ; *ITF Southeast Asia Transport Outlook* et *ITF North and Central Asia Transport Outlook* (Paris, 2022).

transports à faible émission de carbone. Des activités complémentaires continueront d'être organisées et harmonisées sur les objectifs primordiaux dans le cadre de ce domaine thématique.

## **E. Transport urbain**

38. Ce domaine thématique sur le transport urbain vise à renforcer la capacité des décideurs à planifier et mettre en place des systèmes de transport public durables, inclusifs, accessibles, sûrs et résilients. Les activités prévues et menées à bien sont centrées sur l'intégration de l'aménagement urbain et de la planification des transports, l'utilisation des technologies numériques, la planification des transports en commun et la promotion de la mobilité active et de l'efficacité énergétique. L'approche et la formule adoptées consistent en une coopération multipartite pour la réalisation d'études pilotes, la collecte et l'analyse des données, l'élaboration d'approches et d'orientations régionales et la mise à disposition du soutien au renforcement des capacités aux pays et aux villes.

39. Le secrétariat met son soutien au renforcement des capacités à disposition des États membres et des villes dans le domaine de la planification de systèmes de transport public intégrés, durables, inclusifs et résilients. Le projet pilote sur l'amélioration de l'intégration des systèmes de transport public grâce aux technologies numériques a été mené, entre autres, à Chattogram (Bangladesh), Lautoka (Fidji), Almaty (Kazakhstan), Bukhara (Ouzbékistan) et Douchanbé (Tadjikistan). De plus, un appui au renforcement des capacités est proposé afin d'améliorer la résilience et l'inclusivité des systèmes de transport public à Shah Alam (Malaisie), Oulan-Bator (Mongolie) et Katmandou (Népal). Le secrétariat aide Bakou (Azerbaïdjan), Vientiane (République démocratique populaire lao), Darhan (Mongolie) et Pokhara (Népal) à améliorer l'inclusion sociale et les innovations dans les systèmes de transport public.

40. Le projet pilote intègre l'indice de transport urbain durable pour analyser l'état actuel des systèmes de transport public urbain dans la plupart des villes susmentionnées et les résultats serviront à élaborer et affiner les politiques visant à améliorer la durabilité, l'inclusivité, l'accessibilité et la résilience globales des systèmes de transport public urbain. Les rapports d'évaluation des villes comprendront une analyse des dix indicateurs de l'indice de transport urbain durable, des dimensions de genre et des dimensions sociales et du recours aux énergies renouvelables dans les transports publics.

41. Les projets et activités en sont aux premières phases d'exécution, et le secrétariat élaborera des orientations méthodologiques pour améliorer l'intégration et la durabilité, ainsi que des orientations régionales visant à améliorer l'inclusion sociale et l'accès libre aux systèmes de transport public. L'élaboration des évaluations de la mobilité urbaine et des rapports d'étude progresse et le secrétariat organisera des ateliers de renforcement des capacités à l'échelle nationale. Dans certains cas, les réunions régionales serviront à mettre en commun les expériences des pays et des villes, et des services consultatifs sont fournis à la demande des villes et des pays.

42. On trouvera dans les rapports d'étude sur le transport urbain à Katmandou et à Oulan-Bator une analyse de l'état actuel des systèmes de transport public urbain et un examen des politiques, des pratiques et des améliorations existantes des plans et des propositions. Des plans condensés de transport public et collectif urbain seront élaborés.

43. Les activités menées dans le cadre du domaine thématique du transport urbain contribuent aux trois objectifs primordiaux du Programme d'action régional. Elles contribuent directement aux indicateurs de succès du domaine thématique : hausse du nombre de villes et de pays qui recourent à l'indice de transport urbain durable ; élaboration d'orientations méthodologiques et d'orientations régionales sur l'inclusion sociale ainsi que de rapports d'évaluation sur la mobilité urbaine ; planification de réunions régionales de sensibilisation et d'ateliers de renforcement des capacités à l'échelle nationale ; élaboration d'une publication sur le transport urbain (support de connaissances) et de la publication *Transport and Communications Bulletin for Asia and the Pacific* sur le thème de la viabilité environnementale des systèmes de transport.

## F. Sécurité routière

44. Ce domaine thématique est aligné sur la cible 3.6 des objectifs de développement durable, qui consiste à réduire le nombre de tués et de blessés dans des accidents de la route, et sur la cible 11.2, qui consiste à assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable d'ici 2030. De plus, le domaine thématique de la sécurité routière est en phase avec la résolution 74/299 de l'Assemblée générale sur l'amélioration de la sécurité routière mondiale, dans laquelle l'Assemblée générale a proclamé la décennie 2021-2030 deuxième Décennie d'action pour la sécurité routière et fixé l'objectif ambitieux de réduire d'au moins 50 pour cent le nombre de morts et de blessés sur les routes entre 2021 et 2030. Tous les membres et membres associés ont été encouragés à intensifier les efforts déployés à l'échelle nationale et la collaboration régionale en vue d'atteindre les cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030 relatives à la sécurité routière, comme indiqué dans la résolution 74/3 de la Commission.

45. Plusieurs initiatives ont contribué à la mise en œuvre du Programme d'action régional dans le domaine thématique de la sécurité routière. Au niveau régional, la Division des transports de la CESAP a réalisé une étude visant à examiner le plan d'action mondial pour la deuxième Décennie d'action pour la sécurité routière dans le contexte de la région Asie-Pacifique et mis au point un projet de plan régional en consultation avec les États membres. Lors de l'atelier de renforcement des capacités sur l'élaboration d'un plan d'action régional pour la deuxième Décennie d'action pour la sécurité routière<sup>17</sup> qui a eu lieu en mars 2022, les États membres ont transmis leurs observations concernant le projet de plan d'action régional, qui a ensuite été révisé. Le projet révisé a été présenté lors d'une réunion régionale sur le plan régional pour la Décennie d'action pour la sécurité routière tenue à Bangkok et en ligne les 9 et 10 août 2022. Les participant(e)s à la réunion ont recommandé de présenter le plan d'action régional Asie-Pacifique pour la deuxième Décennie d'action pour la sécurité routière au Comité des transports à sa septième session pour approbation. Le plan d'action pourrait servir de guide pour réaliser l'objectif consistant à réduire d'au moins 50 pour cent le nombre de morts et de blessés sur les routes entre 2021 et 2030 et poursuivre jusqu'en 2030 l'action menée pour atteindre toutes les cibles des objectifs de développement durable associées à la sécurité routière, notamment la cible 3.6.

---

<sup>17</sup> Voir [www.unescap.org/events/2022/virtual-regional-capacity-building-workshop-development-regional-plan-action-second](http://www.unescap.org/events/2022/virtual-regional-capacity-building-workshop-development-regional-plan-action-second).

46. La Réunion du Groupe d'experts sur l'amélioration de la sécurité routière s'est tenue à Bangkok et en ligne les 9 et 10 août 2022. Lors de la Réunion, le secrétariat a présenté les résultats de ses études sur les facteurs de risque en matière de sécurité routière, notamment les excès de vitesse, le port du casque pour les motocycles et de la ceinture de sécurité et l'inattention causée par l'utilisation du téléphone portable au volant, dans le but de faciliter le débat entre les responsables gouvernementaux des pays membres de la CESAP et les représentant(e)s d'organisations internationales, d'organisations non gouvernementales, d'instituts de recherche et d'universités pour s'attaquer aux facteurs de risque et améliorer la sécurité routière dans la région.

47. Pour être efficaces, le suivi et l'évaluation des progrès réalisés nécessitent de disposer de données rigoureuses permettant de mesurer et de suivre l'évolution des chiffres (mortalité, traumatismes et accidents de la route). Afin de régler la disparité des données dans la région Asie-Pacifique, le secrétariat a continué d'œuvrer avec ses partenaires de développement, notamment la Banque asiatique de développement, la Banque mondiale, le Forum international des transports et la Fédération internationale de l'automobile, au renforcement de l'Observatoire de la sécurité routière pour l'Asie et le Pacifique. Cet observatoire a vocation à être un cadre de référence régional en ce qui concerne les données, les politiques et les pratiques en matière de sécurité routière dans la région Asie-Pacifique. Comptant 23 membres en juin 2022, l'Observatoire de la sécurité routière pour l'Asie et le Pacifique permet déjà aux décideurs de mieux comprendre l'importance de disposer de données exactes et harmonisées sur les accidents et de favoriser la création d'un environnement synergique afin de donner aux pays les moyens de collecter des informations utiles et à jour pour faire face à la crise actuelle de la sécurité routière.

48. Dans le cadre du Fonds des Nations Unies pour la sécurité routière, le secrétariat met en œuvre un projet en République démocratique populaire lao visant à améliorer le système de délivrance de permis de conduire dans le pays. Le projet a aidé le Département des transports du Ministère des travaux publics et du transport à réaliser six études préparatoires en 2022. De plus, le secrétariat a exécuté un projet en République islamique d'Iran en 2022 visant à renforcer les capacités du principal organisme national de la sécurité routière, la Commission nationale pour la sécurité routière.

49. Le secrétariat est en train de mener une étude sur les stratégies de lutte contre l'utilisation du téléphone portable au volant, facteur de risque dans les accidents de la route. L'étude envisage des mesures relatives à l'infrastructure, aux véhicules et au comportement des conducteurs en vue de réduire la distraction causée par le téléphone portable au volant. Elle conclut à la mise en place d'un cadre de mise en œuvre pour les États membres, qui devrait être publié au quatrième semestre de 2022.

50. Les activités menées au titre du domaine thématique de la sécurité routière contribuent à l'objectif primordial d'un transport et d'une mobilité sûrs et inclusifs grâce à des indicateurs de succès relatifs à l'approbation d'un plan d'action régional pour la deuxième Décennie d'action pour la sécurité routière (2021-2030), à la formulation et à la mise en œuvre de politiques et de stratégies nationales connexes, à l'amélioration des systèmes de gestion des données sur les accidents de la route, à la mise en œuvre d'interventions sur des systèmes sûrs et à la promotion et l'élaboration de produits de connaissances pertinents.

## G. Transports et mobilité inclusifs

51. Ce domaine thématique est centré sur la mise en place de bases de connaissances et le renforcement des capacités des parties prenantes à concevoir des politiques relatives au transport afin d'améliorer l'accessibilité tout en réduisant la pauvreté et les inégalités. Les activités prévues et menées à bien en 2022 s'attaquent aux problèmes de transport qui touchent différents groupes sociaux, notamment les foyers à faibles revenus, les personnes âgées, les femmes, les personnes handicapées et les usagers des transports en zone rurale. Des supports de connaissances, comme un recueil des meilleures pratiques, des lignes directrices pratiques et des notes d'orientation à l'intention des pays et des villes, sont en train d'être élaborés. De plus, les activités relatives au transport et à la mobilité inclusifs mettront en avant l'utilisation des technologies et de l'innovation dans la planification du transport inclusif, la collecte et l'analyse de données ventilées par sexe, la fourniture de services consultatifs et l'appui au renforcement des capacités des parties prenantes et l'amélioration de la coopération régionale et multipartite.

52. Comme indiqué dans la section E sur le transport urbain, le secrétariat est en train d'exécuter un nouveau projet sur l'amélioration de l'inclusion sociale et de l'innovation dans les systèmes de transport urbain dans les villes en Asie et dans le Pacifique. Un ensemble facile à utiliser de lignes directrices pour l'accessibilité universelle, la sécurité, l'inclusion sociale et l'innovation des systèmes de transport urbain sera mis au point et des études de cas sur les meilleures pratiques seront collectées dans un recueil. Une réunion de groupe d'experts et des ateliers de formation sont prévus pour les villes pilotes. Les ateliers nationaux sur les transports publics urbains programmés en Malaisie, en Mongolie et au Népal en 2022 comprendront également une session sur la planification de l'inclusion sociale dans les transports publics.

53. La réunion régionale sur une transition équitable vers la mobilité à faible émission de carbone, qui s'est tenue les 10 et 11 août 2022, a inclus une session sur l'inclusion sociale et traité de la vulnérabilité des travailleurs du secteur des transports, notamment dans le contexte des changements climatiques, alors que les pays passent à une mobilité à émissions nettes nulles de carbone. Certains États membres, notamment le Népal et la République démocratique populaire lao, prennent en compte l'accessibilité universelle et l'inclusion sociale dans la planification des transports publics.

54. Les communautés rurales des pays de la région Asie-Pacifique en situation particulière ont un accès insuffisant à Internet, aux produits et services numériques, aux connexions et services de transport et aux services publics par rapport aux communautés rurales des pays avancés de l'Asie et du Pacifique. L'insuffisance de l'accessibilité des services a entravé la capacité des communautés rurales à réagir efficacement à la pandémie de COVID-19 et à d'autres chocs extérieurs.

55. Dans ce contexte, un projet sur la connectivité numérique et de transport pour la résilience socioéconomique des communautés rurales après la COVID-19 dans les pays de l'Asie et du Pacifique, dans le cadre de la quatorzième tranche du Compte de l'ONU pour le développement, est exécuté conjointement par la Division des technologies de l'information et de la communication et de la réduction des risques de catastrophe et la Division des transports de la CESAP. L'objectif du projet est de renforcer la capacité des responsables gouvernementaux de certains pays d'Asie-Pacifique, à savoir le Bangladesh, la République démocratique populaire lao et le Samoa, à adopter des stratégies novatrices afin d'améliorer la connectivité numérique et de

transport en milieu rural pour la résilience socioéconomique. Les rapports d'étude devraient formuler des propositions de stratégies exploitables visant à renforcer la connectivité des infrastructures rurales. Ces stratégies seront examinées lors d'ateliers nationaux et régionaux afin de faciliter la coopération Sud-Sud et le partage d'informations.

56. Le secrétariat prévoit d'élaborer davantage de projets et de mener à bien des activités visant l'inclusion sociale et l'accessibilité des systèmes de transport en fonction des besoins des différents groupes sociaux. L'importance de l'inclusion sociale dans les transports, tant pour les usagers que pour les travailleurs, sera également mise en avant lors des manifestations prévues dans ce domaine. Des ateliers de renforcement des capacités seront organisés, et des services consultatifs seront fournis aux villes et aux pays qui en feront la demande.

57. L'inclusion sociale dans les transports est un domaine de travail relativement nouveau pour la CESAP. Les activités menées à bien au titre du domaine thématique des transports et de la mobilité inclusifs contribuent à l'objectif primordial du Programme d'action régional de promouvoir des transports et une mobilité sûrs et inclusifs. Bien que les activités soient au stade initial de mise en œuvre, les résultats attendus correspondent aux indicateurs de succès du domaine thématique, tels que l'élaboration de lignes directrices conviviales, la collecte des meilleures pratiques, des notes d'orientation sur l'inclusion sociale dans les transports, les réunions de groupes d'experts et les ateliers de formation prévus.

### **III. Questions portées à l'attention du Comité**

58. Le Comité est invité à examiner les activités décrites dans le présent document et à donner des orientations complémentaires au secrétariat sur les activités à mener à l'avenir à l'appui de la mise en œuvre du Programme d'action régional. Les représentant(e)s sont également invité(e)s à informer le Comité des progrès accomplis et des activités pertinentes réalisées aux niveaux national, sous-régional et régional susceptibles de contribuer à assurer le développement du transport durable dans la région.

---